



Cotonou, le

07 JUIL 2022

N° 07 / MTFP/DC/SGM/SA

Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique

COMMUNIQUE

Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique communique :

A l'occasion de la célébration de la fête de Tabaski et conformément aux dispositions de la loi n° 90-019 du 27 juillet 1990 fixant les fêtes légales en République du Bénin, la journée du **samedi 09 juillet 2022** est déclarée fériée, chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national.

Au nom du Gouvernement, le Ministre souhaite à toute la communauté musulmane, une bonne fête de Tabaski.

Vu

Bon à diffuser

Le Directeur de Cabinet,


Victorin V. HONVOH

Adidjatou A. MATHYS